

Adresse du département de la Somme qui annonce l'ouverture d'une souscription pour la construction d'une frégate destinée à aller combattre les infâmes Anglais, lors de la séance du 27 messidor an II (15 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse du département de la Somme qui annonce l'ouverture d'une souscription pour la construction d'une frégate destinée à aller combattre les infâmes Anglais, lors de la séance du 27 messidor an II (15 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 176;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23694_t1_0176_0000_4

Fichier pdf généré le 21/07/2021

La Sambre et la Meuse ne vèront plus leurs eaux souillées qu'une dernière fois, par le reste du sang des hordes esclaves. Achevez, courageux Montagnards, la destinée du monde. Vous touchez à son grand développement. Bientôt le territoire sacré de la République aura vomé tout ce qu'il a d'impur. Bientôt l'Aigle Romaine dans sa fuite rapide, sera abbatue; la nouvelle Carthage, non moins superbe et téméraire que l'ancienne, sera humiliée et détruite; les rois chercheront un asile que la terre et la mer leur refuseront. Rome moderne, mais Rome vertueuse étonnera l'univers par sa splendeur. Les peuples resaisis de leurs droits et reconnaissants envers leurs libérateurs, règneront pour leur bonheur. S. et F. »

ARPIN, BERNOVILLE, DUMONT, DACHEUX, DELAPORTE, PRUDHOMME, BIGAND, SARAZIN, FAGARD, DONET, DUFOUR, MORILLIARD, BARDEAUX, BERANGER, DUPLAQUET, PHILIPPEAU
[et 5 signatures illisibles]

35

Un membre annonce que le département de la Somme vient d'ouvrir une souscription pour la construction d'une frégate destinée à aller combattre les infames Anglais.

La Convention nationale en décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin (1).

[Amiens, 21 mess. II] (2).

« Freres et amis,

Bientôt les tyrans ne seront plus : leurs cohortes d'Esclaves ont essayés la force et le courage des hommes libres. Persuadés de leur entière défaite, ils fuient à l'approche des soldats de la liberté.

Il est donc vrai, en politique comme en physique, que les Montagnes dominant, abritent et protègent les plus belles contrées du globe. Les vents, les orages, les tempêtes vont se briser contre leur majestueuse immobilité. C'est dans les augustes flancs du Sinaï français que bouillonne le patriotisme, que réside ce génie tout puissant, cet amour sacré de la liberté. Comme un nouveau Dieu des aquilons, il enchaîne la fureur des tyrans de la terre et de la mer, force le monde moral à faire luire sur notre horizon, des jours plus fortunés et plus sereins, en réfléchissant jusqu'aux extrémités du Nord, la lumière et la chaleur dont il est le foyer.

Citoyens amis, voilà l'ouvrage de nos Représentants, de nos freres d'armes. Ils ont brisés nos fers, sachons jouir de leur bienfait; empressons-nous de consolider leurs travaux; nous allons respirer un air pur, le sol de la République Française ne sera plus infecté du souffle malfaisant des esclaves. Le sombre Anglais rentre sous les étendarts honteux de Pitt. L'Allemand inquiet et farouche, va raconter dans son repaire les défaites humiliantes de Cobourg. Tous vont, en reprenant leurs chaînes, gémir de nos triomphes, trop lâches pour essayer de partager notre bonheur.

(1) P.V., XLI, 267. J. Sablier, n° 1439.

(2) C 309, pl. 1201, p. 7. Imprimé par Caron-Berquier, imprimeur des autorités constituées du départ^t.

Continuons, freres et amis, de mériter d'être libres. Vainqueurs dans les armées de terre, songeons à affermir la gloire des Français Républicains sur l'empire des mers. Les vils esclaves de Georges ont déjà apprécié notre valeur sur cet élément qu'ils regardoient comme leur héritage. Eh bien ! Freres et amis, montrons à ces ames mercénaires ce que peuvent des Français rendus à la dignité d'hommes. Réunissons-nous, réunissons nos offrandes civiques pour les employer à la construction d'une frégate qui porte la terreur et l'effroi chez l'infâme Anglais, et tous ceux qui oseroient insulter au Pavillon tricolore. Notre sol vous offre les bois et les ouvriers nécessaires à cette construction. Des marins, vos concitoyens, brûlent d'impatience de prendre le commandement et le soin de ce Bâtiment. Confié à vos freres, il sera invincible comme leurs cœurs. Leur antique et franche loyauté en est le présage. Hatons donc l'exécution de cette forteresse ambulante et destructive : qu'elle aille bientôt annoncer aux 2 extrémités du globe, le bonheur des Français devenus libres, et leur inébranlable résolution d'abolir, de détruire les tyrans qui oseroient essayer de leur redonner des fers.

Les Administrateurs du Département de la Somme ont arrêté que cette adresse sera imprimée et envoyée aux Districts qui en feront passer des exemplaires à toutes les Municipalités et sociétés populaires établies dans leur arrondissement.

Le produit des offrandes patriotiques sera versé dans chaque Commune, entre les mains du Greffier de la Municipalité qui en tiendra registre.

Les Agens nationaux des Communes enverront le montant de ces dons, avec la liste de ceux qui les auront fournis, au Secrétaire du District : celui-ci le fera passer à l'administration du Département. Elle fera imprimer la liste des noms des Communes ceux des citoyens et citoyennes qui auront fait des offrandes.

Les Sociétés populaires sont invitées à seconder le zèle de leurs freres et à presser cette collecte patriotique par tous les moyens que le Republicanisme pourra leur dicter; elles penseront, sans doute, que des Commissaires pris dans leur sein pour la surveiller dans les diverses communes du District où elles sont établies, ne pourroit que produire les plus grands avantages. »

BLOQUEL (*présid.*), CRÉPIN, PETIT, LOISEL, WALLET (*Administrateurs*), DEMAUX (*secrét. g^{al}*).

Délivré conforme au registre.

36

Joseph d'Hedouville, cultivateur à Brandonvillers, district de Vitry-sur-Marne, ci-devant général commandant les avant-postes de l'armée du Nord, se plaint de sa détention, fruit de la haine et de l'intrigue, oppose sa conduite aux faits qui lui sont imputés, et réclame justice. « Rendez-moi, dit-il, à mes exploitations; que mon repos puisse du moins être utile à la République, et que je cesse d'être confondu avec les ennemis de la révolution. »

Sur sa demande, convertie en motion, la Convention nationale décrète l'envoi de sa pé-